



Rennes, le 23 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'AGRICULTURE BRETONNE ABANDONNEE PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

François Hollande, au Sommet de l'Élevage à Cournon en octobre 2013, s'était engagé, à l'occasion de la dernière réforme de la PAC, à la mise en œuvre :

- d'un plan d'aide à l'investissement dans les exploitations agricoles leur permettant de rattraper leur retard par rapport à leurs concurrents européens ;
- d'une prime aux aides PAC à hauteur de 20 % pour les petites et moyennes exploitations (paiement redistributif sur les 52 premiers ha), afin d'éviter que l'harmonisation des aides PAC sur le territoire français ne déshabille totalement certains élevages fragiles, et en particulier en Bretagne ;
- d'une politique d'aides renouvelée en faveur des exploitations situées sur des zones classées en handicap naturel.

Nous faisons aujourd'hui le constat amer que seul le dernier de ces engagements est appliqué. L'indemnité (ICHN) est en place et a été réévaluée depuis 2015 sur l'ancien zonage qui, de son côté, est en cours de révision. Ce que nous contestons n'est pas l'aide apportée aux zones considérées comme désavantagées par des handicaps naturels, mais la façon de la financer. Détourner des fonds destinés aux aides directes et aux aides à l'investissement (PCA EA, plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles), afin de combler le trou budgétaire de l'ICHN, est une méthode inacceptable et un coup dur porté à l'élevage breton.

D'après nos simulations, les agriculteurs bretons perdent déjà environ 322 millions d'€ sur la période 2015-2019, du fait de la dernière réforme de la PAC. Les décisions actuelles de l'Etat français pourraient amplifier encore cette perte cumulée, avec 90 millions d'€ supplémentaires en moins, en raison de ponctions effectuées sur le 1^{er} pilier et sur les aides à l'investissement, ainsi que le non-respect de l'évolution prévue du paiement redistributif. Ce qui représente près de 10 000 € de perte par exploitant agricole sur la programmation. C'est inadmissible et totalement incohérent avec le discours du Président de la République, M. Macron, qui demande aux agriculteurs de s'inscrire dans la montée en gamme de leurs produits. Cette montée en gamme nécessite de lourds investissements qui doivent être accompagnés. Et c'est justement le PCA EA, qui vient d'être amoindri d'un tiers de ces moyens, qui devait le permettre.

La situation des agriculteurs ne peut supporter une telle perte. Selon l'IDELE¹, 46 % des exploitations laitières de l'Ouest sont en situation financière critique, contre 19 % dans les zones de montagne ; et 39 % des exploitations allaitantes sont en situation financière critique dans l'Ouest, contre 13 % en bassin allaitant et 19 % en zones de montagne.

¹ Institut de l'Élevage

Nous demandons au Gouvernement de cesser ces manœuvres budgétaires inadmissibles qui mettent en péril les fermes bretonnes !

Nous réclamons l'application de tous les engagements pris : l'augmentation du paiement redistributif à 20 % et l'engagement des fonds prévus en faveur de l'investissement dans les exploitations agricoles.

Didier LUCAS, Président de la FDSEA 22

Thierry MERRET, Président de la FDSEA 29

Loïc GUINES, Président de la FDSEA 35

Frank GUEHENNEC, Président de la FDSEA 56

Thierry COUE, Président de la FRSEA Bretagne

Damien BLANCHARD, Président de JA 22

Stéphane CORNEC, Président de JA 29

Florian SALMON, Président de JA 35

Thomas GUEGAN, Président de JA 56

Jean-Paul RIAULT, Président de JA Bretagne